



VENTE DE TERRITOIRE PAR CORRESPONDANCE – VTPC

L'histoire commence par une rencontre, celle d'un SDF (Gilles Virget) le 6 janvier 1997. Olivier Goulet lui propose de scanner l'intégralité de la surface de son corps et de mettre en vente sur l'Internet les parcelles de peau numérisées.

« Sans domicile fixe », le sujet de l'expérience est un nomade dont le territoire est indéterminé et se réduit finalement à son seul corps. Il ne lui reste plus rien, mais il a encore son corps à vendre.

Tel un satellite enregistrant la surface terrestre, Olivier Goulet numérise un corps qu'il transforme en organisme territorial : « l'image de peau (...) est découpée en parcelles de 10 cm² environ qui s'imbriquent les unes dans les autres comme les pièces d'un puzzle ou plutôt comme des pays sur une carte géographique »¹. La tête, la poitrine, l'abdomen, les membres, sont autant de zones géographiques, dont la topographie est décrite de manière poétique. Le visage est par exemple le « *lieu stratégique d'où l'on exerce une surveillance étroite sur la quasi-totalité du territoire. La présence d'un orifice buccal en fait un centre de contrôle et de décision irremplaçable. Son exposition remarquable et la diversité de ses paysages séduiront les investisseurs* ». On apprend ailleurs que le sexe est une « *région étonnante de l'excroissance terminale. Le sous-sol y est spongieux et mou la plupart du temps. On y observe parfois une modification soudaine qui permet un échange fondamental et structurel avec un autre organisme territorial* »...

1500 parcelles, correspondant à 1,5 m² de peau, sont répertoriées selon une nomenclature de type base de données ; une fiche descriptive décrit chaque parcelle ainsi soumise à une analyse méticuleuse et scientifique, où sont comptabilisés le nombre de pores, de poils, de plis et rides principales et secondaires, de veines apparentes, mais aussi indiqués la pigmentation et autres signes particuliers.

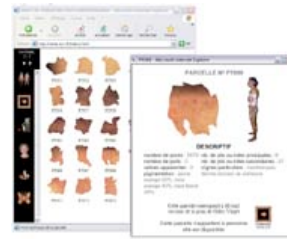
La peau est la membrane superficielle de notre intériorité, le paysage de notre identité : « *Ce projet devrait s'appeler : « Vente de peau par correspondance », mais le terme « territoire » précise la première des préoccupations du projet. La peau délimite physiquement notre corps, et c'est finalement l'ultime frontière qui*

¹ Olivier Goulet, in : *Didactique* du site de la VTPC.

nous permet d'exister en tant qu'individu distinct du reste du monde. Cette enveloppe est une des composantes principales de notre identité »².



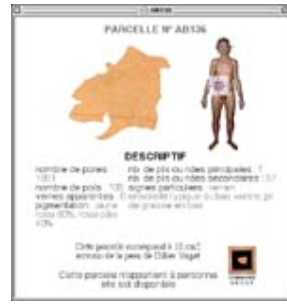
Localisation



Lot et descriptif d'une parcelle



Lot de parcelles



Descriptif d'une parcelle

Si la peau d'un homme est objet de la vente, cela signifie que l'on peut désolidariser cette enveloppe de la chair. Ce tissu amovible, cette peau devenue autonome, n'est autre qu'une mue. Différents travaux d'Olivier Goulet présentent en effet des mues humaines. Sa série *Mues* (1993) [lien : <http://goulet.free.fr/photos/A-mues.html>] peut être considérée comme une pièce préparatoire. Les *Boîtes d'insectes anthropomorphes* (1995) [lien : <http://goulet.free.fr/photos/A-boite.html>] radicalisent la proposition puisqu'elles présentent des mues humaines, comme des espèces d'insectes dans des boîtes d'entomologie. Puis la *mue d'un Trophée de Chasse Humain* (2000), qui donnera naissance au travail sur le *SkinBag* [lien : <http://www.skinbag.net>] qu'il développe depuis, qui sont à lire comme autant de mues destinées à devenir des organes externes.

« Pourtant, ce n'est pas cette peau intégrale qui m'intéresse le plus, mais comment, une fois fragmentée, elle devient un paysage, une vue satellite d'une contrée inconnue dont nous sommes le matériau. Ces îles de peau deviennent des organismes autonomes. Ces petits territoires s'emboîtent et se déboîtent à la surface de notre corps pour finir par le déformer et le rendre flottant »³.

Même si les médias se plaisent à montrer des corps nus, l'homme contemporain continue de garder son corps comme un territoire « secret » au regard étranger. Ce n'est que dans le contexte particulier et familier d'un rapport intime que l'on abandonne à un autre la découverte de notre corps. L'idée d'explorer intégralement le corps d'un autre renvoie au charnel du toucher et inclut une liaison sensuelle, voire sexuelle.

² Ibid.

³ Olivier Goulet, in : *Didactique* du site de la VTPC.

La VTPC propose une exploration détaillée et fouillée d'un corps nu en « libre service » et en toute liberté, ce qui pourrait paraître « obscène » de prime abord. On a beau tout voir, il ressort pourtant de cette navigation un sentiment de frustration. L'internaute, qui se croyait devenu voyeur en allant surfer au plus près de l'intimité, est désappointé, sa demande pulsionnelle n'est pas satisfaite. Au lieu d'un corps qui aurait pu susciter le désir, il découvre un corps devenu illisible, parce qu'éclaté en autant de petites parcelles abstraites. Il ne parvient plus à visualiser mentalement l'image d'un corps, tant il est fragmenté et fracturé. D'aspirations érotiques, le projet devient un rapport clinique, le morcellement du corps suggérant quelque chirurgie obscure. Le malaise s'introduit : on imagine derrière tout cela le dépeçage d'un pauvre anonyme, ou pis, le travail de découpage d'un boucher. L'artiste maintient le doute et ne cherche pas à dissiper ce trouble.

D'un point de vue juridique, cette proposition est à la limite de l'illégalité, puisque la loi interdit tout commerce instituant le corps comme matière première. Les sordides ventes d'organes sont au cœur du débat. Elles montrent à quel point l'exploitation de l'homme par l'homme n'a pas de limite. Pour éviter toute poursuite judiciaire, l'artiste a pris la précaution d'indiquer sur la page d'accueil du site qu'il s'agit d'une fiction. Il a également fait signer à Gilles Virget une déclaration de coopération volontaire, signifiant qu'il avait pris connaissance des tenants et aboutissants du projet. Ce contrat stipule par ailleurs que Gilles Virget cède tous les droits d'utilisation des images de son corps : ce détail n'est pas connu du visiteur, mais renforce la position conceptuelle de dépossession de son corps par le sujet.

« Le support électronique donne à ce travail un sens métaphorique puisqu'il n'est pas question de vendre réellement des morceaux de peau, mais de pouvoir s'approprier virtuellement une parcelle du corps de quelqu'un d'autre. Pourquoi vouloir acheter un morceau du corps de quelqu'un d'autre ? Pourquoi vouloir en être propriétaire ? Est-il question de posséder l'autre ? »⁴.

La notion de propriété est posée. Les schémas d'exploitation relationnelle perceptibles à tous les niveaux dans notre société sont ici pointés. Le proxénétisme et la prostitution n'en sont que des exemples caricaturaux. L'artiste nous dit que *« ce projet n'a pas vocation de revendication politique ou sociale explicite, ni de dénonciation quelle qu'elle soit. C'est une oeuvre d'art dont l'enjeu est une réflexion sur l'identité et l'intégrité de notre corps »*. Tout nous laisse penser l'inverse.

Revenons sur la figure du SDF, dont la peau est objet de la vente. L'opération ne lui rapporte rien, il se trouve dépouillé, virtuellement, de sa dernière borne territoriale. L'artiste se place volontairement dans la position du « salaud capitaliste » qui exploite sans scrupule une victime de la société pour aborder le sujet d'une manière provocatrice et non complaisante. En fait, il s'est établi entre les deux hommes une relation d'intimité. Pour Gilles, la déconstruction métaphorique de son corps lui a permis de se reconstruire intérieurement. Il a pu prendre conscience du lieu de son intimité et se redéterminer.

Non sans dérision, Olivier Goulet singe les ressorts de la vente par correspondance qu'il rend insensée, voire absurde, « [il] (...) met en vente des parcelles de corps vivants sur le réseau télématique mondial comme d'autres y commercialisent des prestations tertiaires, de la quincaillerie ou des images de

⁴ Ibid.

sexe »⁵. Il met ainsi le doigt sur la société de consommation qui transforme tout en objet commercialisable : « *On pourra y lire une pointe ironique à l'égard des sociétés de V.P.C. qui s'évertuent à rendre indispensable tout ce qu'elles vendent. Il convient d'en détourner le mécanisme pour vendre une chose invendable - notre peau - qui nous a été donnée avec la vie et qui reste tenacement liée à elle* »⁶.

On lit clairement dans ce travail une critique des principes capitalistes, et de notre société régie par la toute puissance de l'argent, qui nous donne accès à tout jusqu'à l'inachetable.

Mais quelle est la position de l'acheteur ? Il sait bien qu'il ne s'approprie que virtuellement un terrain, dont il n'aura pas la jouissance... Pour ma part, j'ai pris le temps de faire le tour des terrains et j'ai commandé la parcelle n°JD101 : le dessous du pied droit. Le pied est le symbole du déplacement qui constitue le territoire. En témoigne les stries cornées apparues avec le temps et le mouvement du pied. En plus, le dessous du pied est presque toujours caché, ce qui en fait une sorte de summum de l'intime. Enfin, je dois avouer que l'expression « prendre son pied » n'a pas été étrangère à mon choix. En passant commande, j'ai aussi eu le sentiment de faire acte politique : j'ai dénoncé un corps instrumentalisé dans notre société. Pour d'autre, c'est peut-être davantage un jeu.

Dans tous les cas, voilà le moyen de faire l'acquisition d'une œuvre d'art contemporain à moindre frais (30 euros la parcelle de 10 cm²) ! Pourtant, contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, on ne reçoit aucun fragment de peau réelle, on reste dans un registre conceptuel.

La vente se concrétise par l'établissement d'un titre de propriété calqué sur un contrat notarial de vente, seule trace tangible pour l'acheteur de la transaction. Le nom de l'acheteur et la date d'achat sont indexés sur la fiche de la parcelle de peau correspondante, et reportés sur la page du site listant tous les propriétaires de parcelles.

Finalement, on se souviendra du voyage sur le corps d'un individu lambda. L'internaute, l'individu contemporain, en circulant sur un corps étranger est invité à explorer son propre corps autrement.

Deux logiques différentes du portrait

⁵ Paul Ardenne, *L'Image corps. Figures de l'humain dans l'art du XXe siècle*, Paris, Editions du Regard, 2001, p.338.

⁶ Olivier Goulet, in : *Didactique* du site de la VTPC.



portrait de Gilles Virget, 1998

Olivier Goulet choisira en 2001 de montrer ces parcelles de peau jusque là éclatées et répertoriées sur différentes pages du site, sur le mode photographique. S'inscrivant dans la tradition du portrait, comme avec ses Trophées de Chasse Humains, il rassemble les fragments qui donnent une pseudo cohérence corporelle au sujet. On peut rapprocher les *Portraits de Gilles Virget* des travaux cubistes. *Tête, Tronc et Bras droit* [<http://goulet.free.fr/photos/A-vtpc-virget.html>] sont présentés distinctement.

Notes relatives au territoire, Olivier Goulet, 1997 :

Le terme "territoire" est ambigu. Il représente d'abord un espace géographique délimité. Par extension, on peut appeler territoire l'espace d'existence d'un objet ou d'un individu. C'est dans ce passage du territoire géographique (qui inclut les principes de la représentation abstraite d'un espace) à ce qui tend vers la définition d'un objet ou d'un individu que se joue l'élaboration des formes que je manipule.

L'existence d'un territoire est relative au déplacement et à la perception d'un individu. C'est l'occupation d'un espace qui en fait un territoire. Dans le cas de l'animal, ce sont ses déplacements répétés et instinctifs, fixant les bornes de son espace vital, qui déterminent son territoire.

Dans le cas de l'être humain, l'idée de territoire est plus complexe en raison de ses facultés de pensée et de langage. Le territoire ne se constitue plus seulement géographiquement ou physiquement de manière naturelle, mais aussi sous forme de "zones d'influences" qu'il s'agit de (ré)activer selon un rythme donné pour constituer le tissu social.

Cette schématisation du mécanisme territorial met en évidence le caractère instable et fluctuant du territoire, puisque celui-ci dépend de l'état de celui qui cherche à le contrôler. Sa délimitation ne peut donc être précise qu'à un moment donné, ce qui contribue à caractériser l'individu et son identité; une identité conçue comme la synthèse de notre territoire affectif, moral, spirituel et physique.

De là vient sans doute la confusion métaphorique consistant à lire notre peau comme une carte de géographie. Notre corps aurait-il en lui l'ambiguïté d'un territoire ? Le vieillissement, l'accident ou la maladie le transforment progressivement. Notre peau, sorte de frontière territoriale, flotte et s'infléchit comme sous une pression antagoniste.

Ce qui nous est donné à voir oscille entre une sorte de puzzle abstrait, un répertoire géographique, un espace désert et vague non encore constitué en territoires, et des mécanismes anthropomorphiques liés à la délimitation et la détermination de ce que nous sommes.

L'île est aussi une métaphore courante de l'individu. Le mythe de Robinson Crusoé est emblématique : Robinson est à la fois prisonnier de son île, et son maître absolu. Il tente d'aménager et d'organiser cet espace vierge et crée ses propres lois d'existence.

CONTACT PRESSE : Fabienne Stahl

Tel : 06 12 54 45 52 - 02 32 26 32 33 - fab.stahl@free.fr

*Les parcelles de la **Vente de Territoire Par Correspondance** sont comme des îles dont l'assemblage forme le corps. L'île-parcelle est une pièce de puzzle qui se rattache aux pièces voisines pour former un pavage ou une structure qui peut se révéler étonnante.*

La mue renvoie à la frontière physique entre ce qui est à l'intérieur de notre corps et ce qui est à l'extérieur. La mue est une preuve de la complexité de la délimitation, et par extension de la définition de notre être, puisque l'on peut se défaire de sa peau comme d'un habit pour en recréer une nouvelle et parvenir à un nouvel aspect. Notre peau est un lieu privilégié d'émergence de toutes sortes de maladies, qui forment des îles et des territoires à la surface de notre corps.